

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2025

---

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME  
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT  
D'EMPLOI - (N° 1326)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS163

présenté par  
M. Viry, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

I. – À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« sa trajectoire d'embauche prévue »,

les mots :

« ses projets d'embauche ».

II. – En conséquence, à la deuxième phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« de la trajectoire d'embauche prévue »

les mots :

« des projets d'embauche prévus ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.